

Communiqué de presse, le 2 juin 2023

Conseil d'administration et Assemblée générale de l'Agam

Le Conseil d'Administration et l'Assemblée générale de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (Agam) se sont tenus ce jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023, sous la présidence de Laure-Agnès CARADEC.

À l'ordre du jour, la présentation du rapport d'activité 2022 et du programme de travail partenarial 2023\*, permettant de retracer l'année, de revenir sur les études réalisées tout en partageant la vie de l'agence. Le programme de travail partenarial 2023 reflète l'intensité de l'activité et la variété des réflexions et projets accompagnés par l'Agam. 231 missions sont inscrites sur l'ensemble des thèmes d'expertise de l'Agence d'urbanisme. Le partenariat de l'Agam continue à s'élargir. Trois nouveaux partenaires rejoignent ceux nouvellement arrivés en 2022, l'Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise et du Var (Audat.Var,) l'Agence d'urbanisme Pays d'Aix-Durance (AUPA) et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMAR).

L'ensemble des points à l'ordre du jour ont été adoptés à l'unanimité.

Les instances sont toujours l'occasion d'échanges sur les sujets au cœur des préoccupations des territoires, à travers des travaux de l'Agam. Les résultats de l'Enquête mobilité certifiée Cerema (EMC2) ont été présentés en montrant en quoi les pratiques de mobilité sont les signes tangibles de l'évolution des modes de vie.

Laure-Agnès CARADEC, Présidente de l'Agam, a déclaré « *L'ensemble du travail effectué en 2022 a été acté et salué collectivement. Notre feuille de route de l'année a été validée ce qui nous permet de continuer à engager sereinement le travail pour 2023. Ces instances sont l'expression même du rôle de l'agence : un outil d'aide à la décision, mémoire du territoire, au service de son écosystème partenarial.*

Une conférence de presse sera organisée mercredi 21 juin à 11h00, dans les locaux de l'Agam, pour aborder notre feuille de route et les projets en cours et à venir.

\*Le rapport d'activités et le programme de travail seront prochainement mis en ligne sur [agam.org](http://agam.org)

**Contact presse**

Céline SAMPER

Chargée de communication et des relations avec la Présidence

Mail : [c.samper@agam.org](mailto:c.samper@agam.org)

Tél. : 04 88 91 92 78 / 07 50 72 91 39

*L'Agam est depuis 1969, date de sa création, au cœur de la fabrication de la ville. Cette structure partenariale associe, à travers un programme de travail annuel, collectivités locales et Etat, ainsi que plusieurs organismes et établissements publics concourant au développement urbain et économique de l'aire métropolitaine marseillaise dans une optique de mutualisation. Sous forme juridique associative, ses instances : bureau, conseil d'administration et assemblée générale sont composés d'élus des collectivités partenaires et de représentants des organismes adhérents. Elle observe, analyse, conseille et suit les grandes orientations d'aménagement urbain et les politiques publiques des collectivités partenaires. Elle s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée d'architecte, urbaniste, géomaticien, statisticien, économiste, etc. et sur un centre de ressources qui collecte et organise les données statistiques, cartographiques ou documentaires nécessaires à la connaissance des territoires, ainsi qu'à l'analyse des phénomènes urbains.*



### Contact presse

Céline SAMPER

Chargée de communication et des relations avec la Présidence

Mail : [c.samper@agam.org](mailto:c.samper@agam.org)

Tél. : 04 88 91 92 78 / 07 50 72 91 39

*L'Agam est depuis 1969, date de sa création, au cœur de la fabrication de la ville. Cette structure partenariale associée, à travers un programme de travail annuel, collectivités locales et Etat, ainsi que plusieurs organismes et établissements publics concourant au développement urbain et économique de l'aire métropolitaine marseillaise dans une optique de mutualisation. Sous forme juridique associative, ses instances : bureau, conseil d'administration et assemblée générale sont composés d'élus des collectivités partenaires et de représentants des organismes adhérents. Elle observe, analyse, conseille et suit les grandes orientations d'aménagement urbain et les politiques publiques des collectivités partenaires. Elle s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée d'architecte, urbaniste, géomaticien, statisticien, économiste, etc. et sur un centre de ressources qui collecte et organise les données statistiques, cartographiques ou documentaires nécessaires à la connaissance des territoires, ainsi qu'à l'analyse des phénomènes urbains.*